



Contrat universelle combien de temps est-il valable

Par **blatrix bernadette**, le **29/06/2017** à **17:58**

bonjour, je suis propriétaire d'une grande maison, nous avons demander mon mari et moi un contrat universelle en1990, depuis 2006 je suis veuve, je voudrais vendre cette maison pour me loger sur une villa plus petite, je voudrais savoir quel son les droits des enfants sachant qu'il veulent la part du père, à quoi sert le contrat universel? pouvez vous me dire quel recours, merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **29/06/2017** à **19:12**

Bonjour,

La communauté universelle permet de mettre en commun tous les biens, qu'ils aient été acquis par le couple ou soient des biens propres.

Le conjoints survivant est seul propriétaire après un décès, SI LA CLAUSE D'ATTRIBUTION INTÉGRALE AVAIT ÉTÉ AJOUTÉE.